Mairie d'IFS
Esplanade François Mitterrand
B.P. 44 – 14123 IFS
Tél : 02-31-35-27-27
Fax : 02-31-78-30-09

Département
CALVADOS
Canton
CAEN XVI

DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six
Le 14 septembre
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation	**3 septembre 2026**	
Date d'affichage	**3 septembre 2026**	
Nombre de conseillers	**en exercice**	**33**
	Présents	**29**
	Votants	**33**

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Véronique BERGERON, Martial LEFEVRE, Jean-Pierre BOUILLON, Sabahat AYDAR, Françoise DUPARC, Sylvain JOBEY, Céline GADONNA, Bernard MUSUALU, Justine PREVEL, Gérald RASOANAIVO, Christophe HEBERT, Claude L'HIRONDEL, Sébastien LAGALLE, Caroline POITEVIN, Virginie DALY, Stéphanie FREMONT, Leslie AUBERT, Louise LEFEVRE, Didrik JANIN-HAMEL, Sonia CANTELOUP, Ludovic FORTIN, Noëlle LE MAULF et Clémence HEROUT **formant la majorité des membres en exercice.**
Procurations : Yann DRUET, Ayhan AYDAR, Jean-Claude ESTIENNE et Cédric EVANO **a respectivement donné pouvoir à :** Mohamed MAÂCHE, Sabahat AYDAR, Didrik JANIN-HAMEL et Clémence HEROUT.
Absents excusés : Yann DRUET, Ayhan AYDAR, Jean-Claude ESTIENNE et Cédric EVANO.
Secrétaire de séance : Jean-Pierre BOUILLON et Sonia CANTELOUP.

N° 2026-116 - ZONE D'ACTIVITÉS DE LA DRONNIÈRE – VENTE DES PARCELLES BX N°41 EN TOTALITÉ ET 42 EN PARTIE, SISES RUE DES CARRIERS, POUR LA RÉALISATION D'UN PUISARD PAR CAEN LA MER ET RÉGULARISATION FONCIÈRE

La zone d'activités de la Dronnière à Ifs est confrontée à des phénomènes de ruissellement des eaux sur la chaussée, malgré la présence d'un puisard se révélant sous dimensionné.

Afin de remédier à cette problématique, il a été convenu entre la commune et la Communauté urbaine la création d'un nouveau puisard dans la zone. Une partie de la parcelle BX n°42, située rue des Carriers, a été identifiée comme pouvant recevoir cet ouvrage.

Pour ce faire, la Communauté urbaine a sollicité la commune aux fins d'acquérir une emprise d'environ 200 m² à extraire de la parcelle cadastrée BX n°42. Par la même occasion, il a été convenu de régulariser le statut foncier de la parcelle contiguë, cadastrée BX n°43, en nature de trottoir.

Depuis le 1er janvier 2017 plusieurs compétences exercées jusqu'alors par les communes relèvent de la Communauté urbaine Caen la mer notamment en matière de gestion des services d'intérêt collectif : assainissement et eau, création, d'aménagement, d'entretien de la voirie et d'entretien des espaces verts.

La Ville et la communauté urbaine Caen la mer se sont accordées sur la vente de la parcelle cadastrée BX n°41 d'une contenance d'environ 93 m² et d'une emprise à prendre aux dépens de la parcelle cadastrée BX n°42 pour environ 200 m² (sous réserve des résultats du document d'arpentage), libre de toute occupation, selon les modalités suivantes :

- Un prix d'acquisition fixé à l'euro symbolique ;
- La dépose et le rétablissement d'une clôture par la Communauté urbaine, ainsi que l'ensemble des travaux relatifs à la création d'un puisard ;
- La prise en charge des frais de géomètre et de notaire par la Communauté urbaine.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'autoriser la cession des parcelles BX n°41 en totalité et 42 pour partie.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis de la commission « Patrimoine, Urbanisme, Environnement et Cadre de vie » réunie le 9 septembre 2026 ;
VU l'avis de la commission « Administration générale, Finances, Sécurité et Vie économique » réunie le 11 septembre 2026 ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE :**

DÉCIDE de vendre la parcelle cadastrées BX n° 41 d'une contenance d'environ 93 m² et une emprise à prendre aux dépens de la parcelle cadastrée BX n° 42 pour environ 200 m² (sous réserve des résultats du document d'arpentage), libre de toute occupation, sises rue des Carriers, Zone d'activités de la Dronnière, moyennant un prix d'acquisition fixé à l'euro symbolique.

PRÉCISE que la Communauté urbaine prendra à sa charge les frais de géomètre et de notaire, ainsi que la dépose et le rétablissement de la clôture et l'ensemble des travaux relatifs à la création d'un puisard.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ifs, le 14 septembre 2026

Secrétaires de Séance,

MAIRIE D'IFS (Calvados)

Le Maire,

Jean-Pierre BOUILLON

Michel PATARD-LEGENDRE

Sonia CANTELOUP

Rendue exécutoire le : 17/09/2026
Affichée le : 17/09/2026

Acte à classer

2026-116

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-09-17T10-02-01.00 (MI272472161)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20260917-2026-116-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Zone d'activités de la Dronnière - Vente des parcelles BX n.41 en totalité et 42 en partie, sises rue des Carriers, pour la réalisation d'un puisard par Caen la mer et régularisation foncière

CERTIFIÉ **Certifié Conforme**

Date de décision : 17/09/2026

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.2. Alienations

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 2026-116.PDF **Multicanal :** Non

Pièces jointes :

8a.Plan Emprise BX_42 (2).PDF **Type PJ :** 21_DO - Document d'orientation et d'objectif

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé	Date **17/09/26** à **10:02**	Par **LELONG EMILIE**
Transmis	Date **17/09/26** à **10:02**	Par **LELONG EMILIE**
Accusé de réception	Date **17/09/26** à **10:08**	

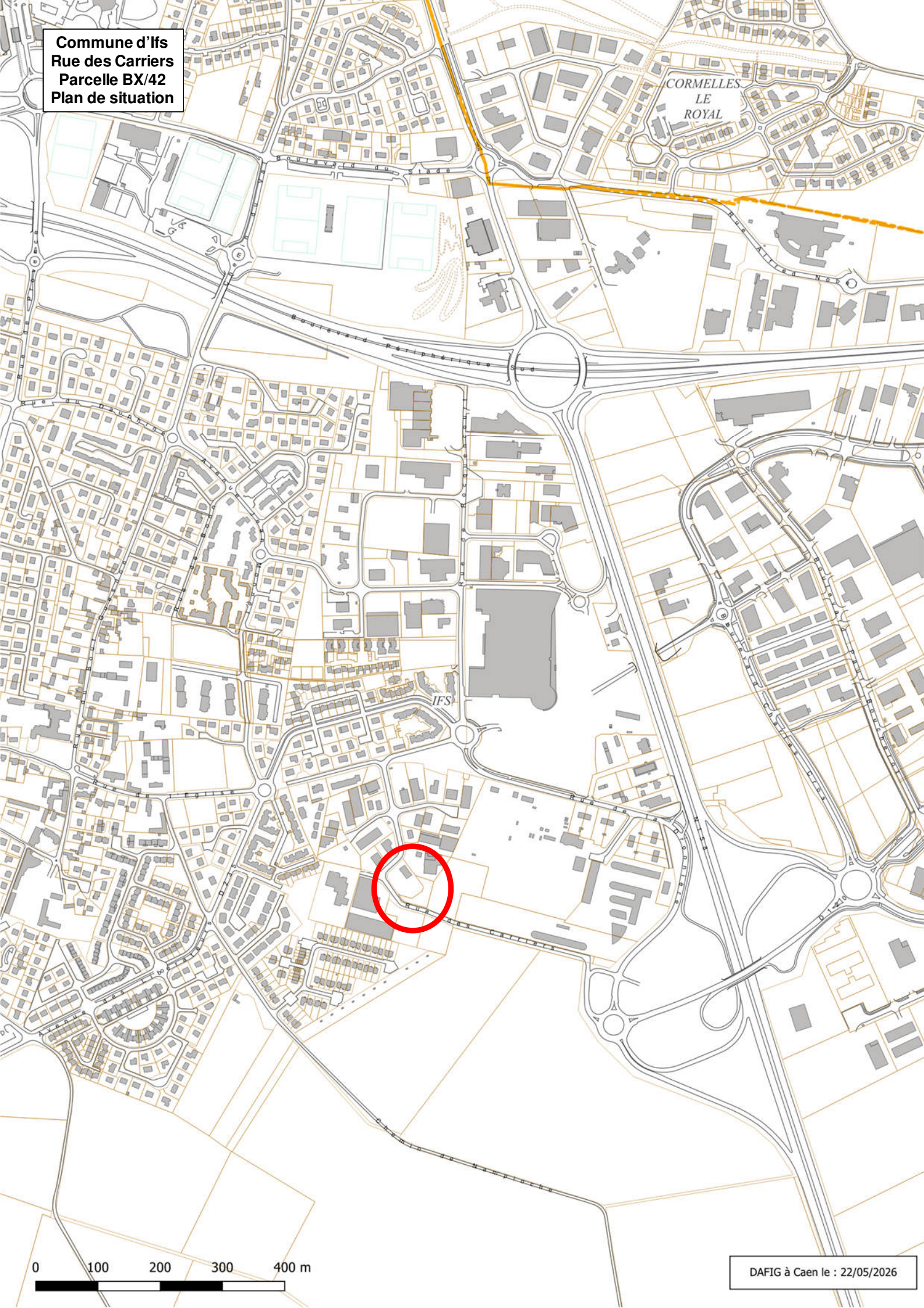
Commune d'Ifs
Rue des Carriers
Parcelle BX/42
Plan de situation
CORMELLES
LE
ROYAL
IFS
0
100
200
300
400 m
DAFIG à Caen le : 22/05/2026

Commune d'Ifs
Rue des Carriers
Projet division BX/42
et cession BX/41
(projet bassin pluviale)
Plan d'emprise

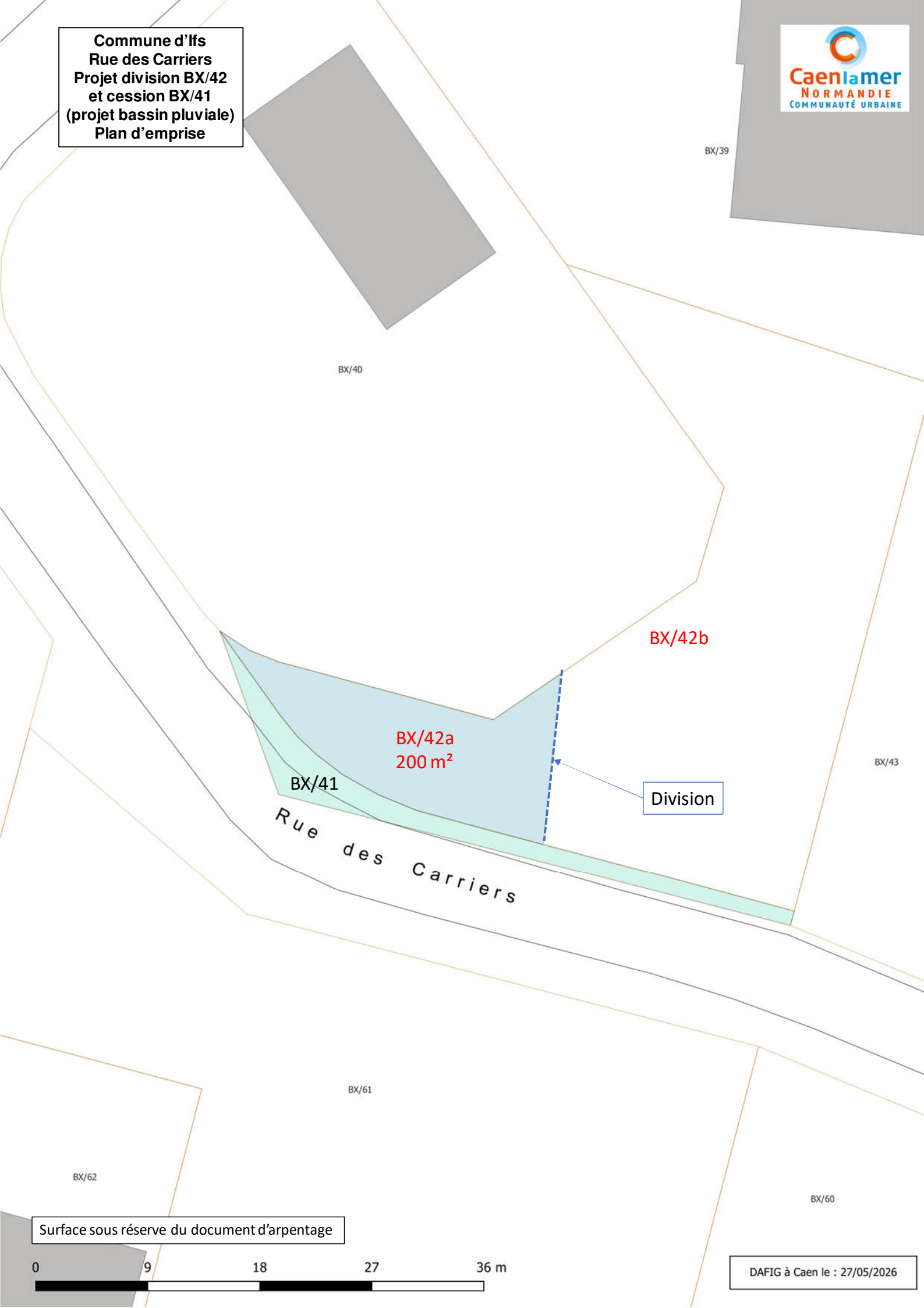

Surface sous réserve du document d'arpentage

0 9 18 27 36 m

DAFIG à Caen le : 27/05/2026